



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/15 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
337,45 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 337,45 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/16 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
605,54 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 605,54 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

N° 09/17

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
264,85 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 264,85 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

N° 09/18

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
184,95 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 184,95 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

N° 09/19

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
316,39 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 306,39 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/20 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU
: 2 417,08 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 2 417,08 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/21 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
1 032,91 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 1 032,91 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/22 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
90,66 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 90,66 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/23 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
209,91 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 209,91 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/24 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
361,61 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 361,61 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/25 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
175,79 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 175,79 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/26 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
261,63 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 261,63 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

N° 09/27

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
572,66 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 572,66 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/28 **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
798,87 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 798,87 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,